

Lycée FESCH

Formations proposées



Edition 25
14.11.2024
Lycée Général et
Technologique

Sommaire

03

EDITO

*Présentation des enseignements
proposés au Lycée FESCH*

05

FILIERE GENERALE

*En vue de la poursuite de vos
études dans l'Enseignement
Supérieur*

07

LA CLASSE DE 2de

- voie Générale & Technologique

09

LA CLASSE DE
PREMIERE

*- voie Générale
- voie Technologique*

11

LA CLASSE DE
TERMINALE

*- voie Générale
- voie Technologique*

13

SECTION
EUROPEENNE

*- ANGLAIS
- ALLEMAND*

15

BTS SP3S

Accès à la formation

22

PREPA
PRECOMED FESCH

Accès à la formation

Editeur de la publication : Cité Scolaire FESCH
Directeur de publication : Pierre ALBERTINI - Proviseur
Rédacteur en chef : Pierre ALBERTINI
Rédaction : Bruno PAPIN
PAO et Maquette : Bruno PAPIN -
icônes et photos cc0 peexer / freepik.fr / IA Bing



Pierre ALBERTINI - Proviseur

Le Lycée Fesch est un établissement urbain de grande valeur patrimoniale se distinguant par la beauté de ses ornements, mobiliers, mosaïques et tableaux. Sa situation au coeur de la ville et sa situation face à la mer contribuent à faire de lui un édifice incontournable et emblématique.

Au total, plus de 750 élèves et étudiants (depuis la classe de 2de jusqu'au Post Bac) y vivent encadrés par une centaine d'adultes.

“ **N**os équipes pédagogiques sont mobilisées pour que nos jeunes puissent trouver leur place et réussir leur parcours scolaire et personnel. ”

Le Lycée Fesch prépare ses élèves et ses étudiants au baccalauréat Général et Technologique ainsi qu'au Brevet de Technicien Supérieur (BTS SP3S).

Filière Générale

La voie générale vise surtout la poursuite d'études dans un domaine pour une durée de 3 à 5 ans au moins (licence, master, prépa, grandes écoles). Les enseignements sont plus théoriques que ceux proposés en voie technologique, l'autre choix qui s'offre à vous après la 2de générale et technologique.

Votre parcours se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels, sur deux ans

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

À raison de 16h environ par semaine en 1^{re} et 15h30 en terminale, vous suivrez les enseignements communs suivants :

- français (en 1re seulement) ;
- philosophie (en terminale seulement) ;
- histoire géographie ;
- enseignement moral et civique ;
- langues vivantes A et B ;
- éducation physique et sportive ;
- enseignement scientifique : code, intelligence artificielle, bioéthique, grands enjeux environnementaux.



Filière bilingue

Les sections de langue régionale du lycée accueillent prioritairement des élèves ayant suivi un cursus bilingue au collège. En plus des enseignements de la filière ou de la série choisie, les élèves suivent des enseignements :

- langue et culture régionales (3 h minimum)
- une ou plusieurs disciplines en langues régionales

Au baccalauréat, ils passent les épreuves de langues régionales au titre de la LV2.

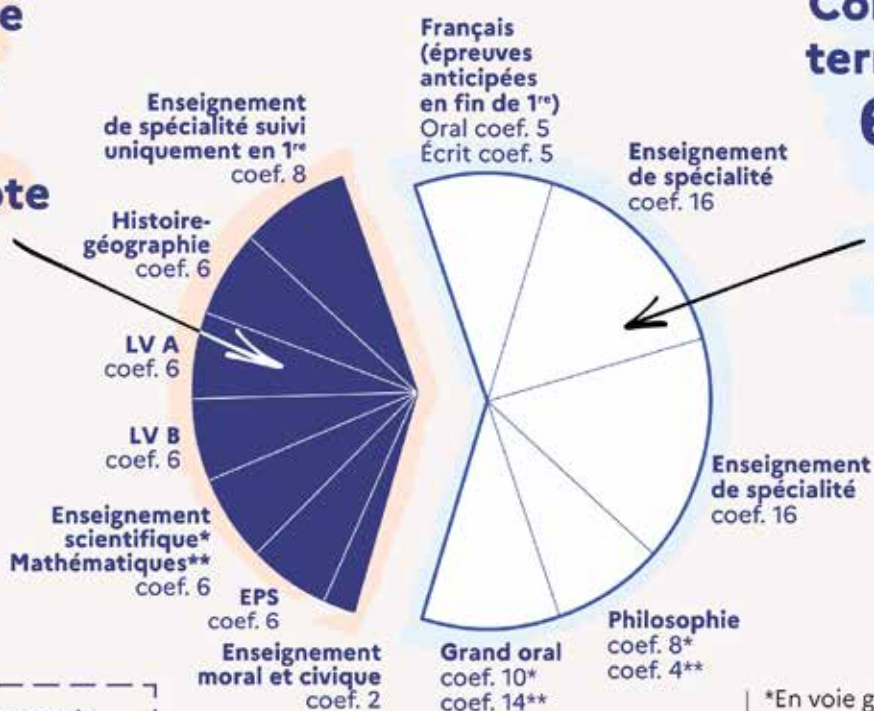


BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 suppl.***

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

MENJS - Octobre 2021



Classe de Seconde

ORGANISATION DE LA CLASSE DE 2^{de} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

10 ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Enseignements	Nombre d'heures de cours par semaine
Français	4 h
Histoire-géographie Education Morale et Civique	3 h 18 h annuelles
Langue vivante A	5 h 30
Langue vivante B	
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Sciences Economiques et Sociales	1 h 30

Sciences Numériques et
Technologiques - SNT -

1 H 30

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

OPTIONS

L'élève peut choisir jusqu'à deux options :
l'une dans le domaine général, l'autre dans le domaine technologique

Domaine général

CORSE

GREC/LATIN

MANDARIN

EPS Boxe / Handball / Tennis de table
Théâtre

Domaine technologique



BIOTECHNOLOGIES

SANTE ET SOCIAL

MANAGEMENT ET GESTION

Section Européenne



Physique Chimie en Anglais

OU

Histoire Géographie en Allemand

2^{de} section Européenne



La scolarité en section européenne permet aux élèves d'acquérir de nouvelles compétences notamment grâce à l'enseignement d'une discipline non linguistique - l'Histoire-Géographie- une matière enseignée en allemand ou la Physique-Chimie, enseignée en anglais. Elle leur permet de s'ouvrir à l'International et au dialogue interculturel ainsi que d'être mieux préparés à la mobilité professionnelle.

Voir plus de détail sur la page SECTION EUROPEENNE

OPTIONS

Retrouvez les descriptif détaillés des options
et des enseignements de spécialité dans la
brochure d'orientation en classe de 2de.



Classe de Première

voie générale

3 Enseignements de spécialité - Obligatoire

- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences Economiques et Sociales
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques
- Humanités, Littérature et Philosophie
- Langue, Littérature et Culture Anglaises**
- Anglais Monde Contemporain**
- Langue, Littérature et Culture Régionale (Corse)**
- Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité
- Numérique et Sciences Informatiques
- Arts : Histoire des Arts *
- Arts : Cinéma Audiovisuel*

* 1 seul choix possible

** 1 seul choix possible

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

En fin de seconde, les élèves font le choix de 3 enseignements de spécialité de 4 heures hebdomadaires

En plus des enseignements communs, l'élève doit choisir 3 enseignements de spécialité. En fin de classe de 1^{re}, il devra abandonner 1 enseignement de spécialité (la note du Contrôle Continu sera prise en compte pour le Bac).

1 Enseignement facultatif (option)

L'élève s'engage à suivre cette option en classe de terminale.

- Education physique et sportive (Boxe, Tennis de table, Hand-ball)

ou

- LVC (Chinois, Corse)

3 heures par semaine

L'enseignement langues et cultures de l'Antiquité peut être choisi en plus

- Langue et Culture de l'Antiquité (Latin ou Grec)

1^{re} section Européenne



La scolarité en section européenne permet aux élèves d'acquérir de nouvelles compétences notamment grâce à l'enseignement d'une discipline non linguistique - l'Histoire-Géographie en Allemand ou - une matière enseignée en anglais - Physique Chimie - . Elle leur permet de s'ouvrir à l'International et au dialogue interculturel ainsi que d'être mieux préparés à la mobilité professionnelle.

Voir plus de détail sur la page **SECTION EUROPEENNE**

voie technologique

Première STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

- **Sciences de gestion et numérique (7h)**

Les sciences de gestion étudient le fonctionnement des organisations. Cet enseignement est fondé sur l'observation, l'analyse, la conceptualisation et l'interprétation de cas d'entreprises. Il s'appuie sur des situations réelles et mobilise les outils et ressources numériques adaptées.

- **Management (4h)**

Les élèves sont initiés au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations. Trois grands thèmes sont abordés :

- à la rencontre du management des organisations
- le management stratégique
- du diagnostic à la fixation des objectifs ; les choix stratégiques des organisations.

- **Droit et économie (4h)**

Objectif : former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société. L'enseignement prend en compte les évolutions juridiques et économiques les plus significatives (RGPD, transition énergétique, nouvelles formes de monnaie, économie sociale et solidaire...).

1 Enseignement facultatif (option)

L'élève s'engage à suivre cette option en classe de terminale.

- Education physique et sportive (Boxe, Tennis de table, Hand-ball)

ou

- LVC (Chinois, Corse)

3 heures par semaine

L'enseignement langues et cultures de l'Antiquité peut être choisi en plus

- Langues et Cultures de l'Antiquité (Latin ou Grec)

Première ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

- **Sciences et techniques sanitaires et sociales (7h)**

Les élèves étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

- **Biologie et Physiopathologie humaines (5h)**

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux élèves d'analyser des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux.

- **Physique-chimie pour la santé**

Trois thèmes sont étudiés : prévenir et sécuriser ; analyser et diagnostiquer ; faire des choix autonomes et responsables. Cet enseignement de spécialité vise la construction d'une culture fondée sur les relations entre physique, chimie, biologie et physiopathologie humaine.

Première STL

Sciences et technologies de laboratoire

- **Biotechnologies en laboratoire (9h)**

En biotechnologies, les élèves manipulent individuellement pour acquérir progressivement des compétences expérimentales concrètes et solides. Ils mobilisent des connaissances dans différents domaines : microbiologie, biochimie, génétique moléculaire. Le programme de 1re assure l'acquisition de fondamentaux qui sont ensuite approfondis en terminale. En sciences physiques et chimiques en laboratoire, les programmes mettent l'accent sur la pratique expérimentale. L'objectif est de travailler l'analyse, la compréhension, la mise en œuvre et, dans certains cas, la conception de protocoles expérimentaux. Ils abordent aussi les concepts de physique et de chimie associés, avec une initiation à la démarche de projet.

- **Physique-chimie et mathématiques (5h)**

L'objectif de cet enseignement de spécialité est de donner aux élèves une formation scientifique au cours de laquelle des démarches de modélisation sont proposées. Cet enseignement s'appuie sur une approche concrète et contextualisée et sur un croisement entre les disciplines physique-chimie et mathématiques.

- **Biochimie-biologie (4h)**

Cette spécialité vise à développer des compétences scientifiques et technologiques, ainsi que les notions essentielles en biochimie et en biologie. Centrée sur la biologie humaine en 1re, elle ouvre des perspectives de poursuite d'études dans le domaine de la santé et des sciences du vivant.

Classe de Terminale

voie générale

2

Enseignements de spécialité - Obligatoire

- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences Economiques et Sociales
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques
- Humanités, Littérature et Philosophie
- Langue, Littérature et Culture Anglaises**
- Anglais Monde Contemporain**
- Langue, Littérature et Culture Régionale (Corse)**
- Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité
- Numérique et Sciences Informatiques
- Arts : Histoire des Arts*
- Arts : Cinéma Audiovisuel*

* 1 seul choix possible

** 1 seul choix possible

Terminale section Européenne

La scolarité en section européenne permet aux élèves d'acquérir de nouvelles compétences notamment grâce à l'enseignement d'une discipline non linguistique - l'Histoire-Géographie en Allemand ou - une matière enseignée en anglais - Physique Chimie - . Elle leur permet de s'ouvrir à l'International et au dialogue interculturel ainsi que d'être mieux préparés à la mobilité professionnelle.

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

En fin de première générale, les élèves abandonnent 1 enseignement de spécialité. Ils font le choix de 2 enseignements de spécialité de 4 heures hebdomadaires

En plus des enseignements communs, l'élève doit choisir 2 enseignements de spécialité.

En fin de classe de 1^{re}, il devra abandonner 1 enseignement de spécialité (la note du Contrôle Continu sera prise en compte pour le Bac).

2

Enseignement facultatif (option)

L'élève s'engage à suivre cette option en classe de terminale.

- Education physique et sportive (Boxe, Tennis de table, Hand-ball) **OU** LVC (Chinois, Corse)

- Certains enseignements optionnels sont propres à la classe de terminale (« mathématiques complémentaires », « mathématiques expertes ». Ils permettent éventuellement aux élèves d'élargir les possibilités d'études supérieures.

* Math complémentaire en cas d'abandon de la spécialité mathématique

* Math experte uniquement si ens. de spécialité Math suivi en terminale.

3 heures par semaine

L'enseignement langues et cultures de l'Antiquité peut être choisi en plus

- Langues et Cultures de l'Antiquité (Latin ou Grec)



voie technologique

Terminale STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

- **Sciences de gestion et numérique (7h)**

Les sciences de gestion étudient le fonctionnement des organisations. Cet enseignement est fondé sur l'observation, l'analyse, la conceptualisation et l'interprétation de cas d'entreprises. Il s'appuie sur des situations réelles et mobilise les outils et ressources numériques adaptés.

- **Management (4h)**

Les élèves sont initiés au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations. Trois grands thèmes sont abordés :
- à la rencontre du management des organisations
- le management stratégique
- du diagnostic à la fixation des objectifs ; les choix stratégiques des organisations.

2 spécialités : - Mercatique ou Ressources Humaines

- **Droit et économie (4h)**

Objectif : former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société. L'enseignement prend en compte les évolutions juridiques et économiques les plus significatives (RGPD, transition énergétique, nouvelles formes de monnaie, économie sociale et solidaire...).

2 Enseignement facultatif (option)

L'élève s'engage à suivre cette option en classe de terminale.

- Education physique et sportive (Boxe, Tennis de table, Hand-ball)

ou

- LVC (Chinois, Corse)

3 heures par semaine

L'enseignement langues et cultures de l'Antiquité peut être choisi en plus

- Langues et Cultures de l'Antiquité (Latin ou Grec)

Terminale ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

- **Sciences et techniques sanitaires et sociales (7h)**

Les élèves étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

- **Chimie, biologie et Physiopathologie humaines (5h)**

Chimie, biologie et physiopathologie humaines. L'enseignement de la chimie participe à la sensibilisation à la santé et à la citoyenneté en s'appuyant sur des problématiques scientifiques contemporaines. Quant à l'enseignement de biologie et physiopathologie humaines il donne à l'élève des connaissances qui lui permettent de comprendre l'organisation générale de l'être humain et d'appréhender son fonctionnement intégré..

Terminale STL

Sciences et technologies de laboratoire

- **Biochimie-biologie-biotechnologies en laboratoire.**

En biochimie, biologie et biotechnologies, l'enseignement intègre de nouveaux thèmes comme l'immunologie, le métabolisme, l'enzymologie, la biologie moléculaire et la microbiologie. Une part importante est réservée aux manipulations en laboratoire.

- **Physique-chimie et mathématiques (5h)**

L'objectif de cet enseignement de spécialité est de donner aux élèves une formation scientifique au cours de laquelle des démarches de modélisation sont proposées. Cet enseignement s'appuie sur une approche concrète et contextualisée et sur un croisement entre les disciplines physique-chimie et mathématiques.

Section EUROPEENNE

Depuis de la rentrée scolaire de septembre 2022, le Lycée Fesch propose la Section Européenne à partir de la classe de 2de.



SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

Création de la sections Européenne Anglais à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022.



SECTION EUROPEENNE ALLEMAND

La Section Européenne Allemand existe depuis plusieurs années au Lycée Fesch ! Elle représente un réel atout pour des élèves étant motivés par l'allemand et par l'ouverture sur le monde ainsi qu'à d'autres cultures.





Classe européenne ALLEMAND

La Section Européenne Allemand existe depuis plusieurs années au Lycée Fesch ! Elle représente un réel atout pour des élèves étant motivés par l'allemand et par l'ouverture sur le monde ainsi qu'à d'autres cultures.

La Section européenne allemand est un programme de renforcement en allemand et d'ouverture à la culture européenne et internationale, qui mène à l'obtention de la mention européenne au baccalauréat. Ce programme débute dès la seconde.

Le programme de la section européenne allemand vient s'ajouter au programme du Bac général.

SECTION EUROPEENNE ?

Elle représente un enseignement complémentaire de deux heures hebdomadaires :
- une heure d'allemand supplémentaire, essentiellement axée sur la pratique de l'oral et sur l'ouverture au monde européen.
- une heure de DNL (Discipline Non Linguistique) : enseignée en allemand, Histoire-Géographie.

SECTION EUROPEENNE POUR QUI ?

Elle est destinée à des élèves :
· motivés
· ouverts et curieux
· désireux de communiquer à l'oral.
· ayant un niveau suffisant en allemand.
· ayant envie de se perfectionner !

L'inscription se fait chaque année scolaire. Le renouvellement est soumis à l'approbation de l'équipe pédagogique et des résultats scolaires.

COMMENT ?

L'épreuve finale au baccalauréat est un entretien oral, totalement en allemand d'une durée de vingt minutes, entre le candidat et un jury composé de deux enseignants, l'un en Histoire-Géographie (germanophone) et l'autre en allemand. Cet entretien se décompose en deux parties de dix minutes environ chacune.

En première partie le candidat expose (en allemand) l'analyse d'un document (allemand) d'histoire ou de géographie portant sur les questions principales du programme de Terminale. Le document est tiré au hasard. Le candidat dispose de vingt minutes de préparation. A l'issue de son exposé, il répond aux questions du jury.

La seconde partie est un entretien sur les motivations pour la section européenne, "l'ouverture" culturelle aux questions européennes, de l'Allemagne, sur les activités et projets développés dans la section européenne.

OBTENTION DE LA "MENTION EUROPEENNE" au Bac

Les conditions d'obtention de cette mention européenne au baccalauréat sont les suivantes :

- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à l'épreuve de contrôle continu d'allemand.
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en section européenne.

Cette évaluation spécifique se décompose ainsi :

20%

la note de scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de terminale (20% de la note globale), attribuée par le professeur de langue et le professeur de la DNL (Discipline Non Linguistique).

80%

une interrogation orale de langue.

LA CERTIFICATION EN LANGUES ETRANGERES

Chaque année le lycée inscrit les élèves volontaires aux différents diplômes de certification : **l'inscription est gratuite**, financée par le ministère de l'Education Nationale.

LA CERTIFICATION KMK EN ALLEMAND

Proposée aux élèves de seconde et de première, cette certification est proposée par l'Allemagne et fait l'objet d'une convention signée par le ministère de l'éducation nationale et la Conférence des ministres de l'éducation des Länder (KMK)

En Allemand la certification atteste le niveau B1.

Au niveau B1, vous êtes capable de :

- Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc.
- Vous débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où l'anglais est parlé.
- Produire des discours simples et cohérents sur des sujets familiers et dans vos domaines d'intérêt.
- Raconter un événement, une expérience ou un rêve, de décrire un espoir ou un but et d'exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.



Classe européenne ANGLAIS

La Section Européenne Anglais est mise en place à la rentrée scolaire 2022 au Lycée Fesch ! Elle représente un réel atout pour des élèves étant motivés par l'anglais et par l'ouverture sur le monde ainsi qu'à d'autres cultures.

La Section européenne anglais est un programme de renforcement en anglais et d'ouverture à la culture européenne et internationale, qui mène à l'obtention de la mention européenne au baccalauréat. Ce programme débute dès la seconde.

Le programme de la section européenne anglais vient s'ajouter au programme du Bac général.

SECTION EUROPEENE ?

Elle représente un enseignement complémentaire de deux heures hebdomadaires :
- une heure d'anglais supplémentaire, essentiellement axée sur la pratique de l'oral et sur l'ouverture au monde européen.
- une heure de DNL (Discipline Non Linguistique) : enseignée en anglais PHYSIQUE-CHIMIE

SECTION EUROPEENE POUR QUI ?

Elle est destinée à des élèves :
• motivés
• ouverts et curieux
• désireux de communiquer à l'oral.
• ayant un niveau suffisant en anglais.
• ayant envie de se perfectionner !

L'inscription se fait chaque année scolaire. Le renouvellement est soumis à l'approbation de l'équipe pédagogique et des résultats scolaires.

COMMENT ?

L'épreuve finale au baccalauréat est un entretien oral, totalement en anglais d'une durée de vingt minutes, entre le candidat et un jury composé de deux enseignants, l'un en PHYSIQUE-CHIMIE (anglophone) et l'autre en anglais. Cet entretien se décompose en deux parties de dix minutes environ chacune.

En première partie le candidat expose (en anglais) l'analyse d'un document (anglais) d'histoire ou de géographie portant sur les questions principales du programme de Terminale. Le document est tiré au hasard. Le candidat dispose de vingt minutes de préparation. A l'issue de son exposé, il répond aux questions du jury.

La seconde partie est un entretien sur les motivations pour la section européenne, "l'ouverture" culturelle aux questions européennes, des pays anglo-saxons, sur les activités et projets développés dans la section européenne.

OBTENTION DE LA "MENTION EUROPEENE" au Bac

Les conditions d'obtention de cette mention européenne au baccalauréat sont les suivantes :

- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12/20 à l'épreuve de contrôle continu d'anglais.
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en section européenne.

Cette évaluation spécifique se décompose ainsi :

20%

la note de scolarité de l'élève dans sa section au cours de la classe de terminale (20% de la note globale), attribuée par le professeur de langue et le professeur de la DNL (Discipline Non Linguistique).

80%

une interrogation orale de langue.

LA CERTIFICATION EN LANGUES ETRANGERES

Chaque année le lycée inscrit les élèves volontaires aux différents diplômes de certification : **l'inscription est gratuite**, financée par le ministère de l'Education Nationale.

LA CERTIFICATION CAMBRIDGE EN ANGLAIS

Proposée aux élèves de Terminale de section Européenne des spécialités "Langues, littératures, et cultures étrangères" et "anglais monde contemporain" cette certification est proposée par le Royaume-Uni et fait l'objet d'une convention signée par le ministère de l'éducation nationale.

En Anglais la certification atteste le niveau B2.

Au niveau B2, vous êtes capable de :

- Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans votre spécialité.
- Communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un interlocuteur natif qui ne comportera de tension ni pour vous ni pour l'autre.
- Vous exprimer de façon claire et détaillée sur une grande quantité de sujets, d'émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes solutions.

Au niveau B2, l'utilisation de l'anglais pour voyager, pour surfer sur internet, pour échanger par oral et par écrit avec des étrangers ne pose aucun problème pratique, bien que la maîtrise du vocabulaire, des idiomes et de la grammaire ne soit pas encore complète.

*Nouveauté 2024
disponible en alternance*

BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)

Le BTS SP3S est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat avec une spécialité adaptée : bac général, bac ST2S, bac STMG, bac pro Accompagnement, soins et service à la personne ...

Les organismes de sécurité sociale ont besoin d'attirer, de recruter et de fidéliser les jeunes, non seulement motivés pour rejoindre ce secteur, mais également compétents et capables de s'adapter, pour accompagner l'évolution de l'offre de services et fournir des conseils et des prestations de plus en plus personnalisés.

Pour répondre à ce besoin un nouveau BTS a été mis en place: le Brevet de Technicien Supérieur « Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social ». Ce diplôme a été créé par les ministères chargés de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, en partenariat avec plusieurs secteurs et organismes professionnels dont ceux de la Sécurité Sociale.



Activités visées :

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs. Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il inscrit son activité dans une logique de réseau.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en oeuvre, il contribue au système d'information.

Il participe à l'évolution de la structure et, selon la structure employeur, il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

Les admissions

Le BTS SP3S est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat avec une spécialité adaptée : bac général, bac ST2S, bac STMG, bac pro Accompagnement, soins et service à la personne ...

Exemple(s) de formation(s) requise(s)

- Bac général
- Bac pro
- Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile
- Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
- Services aux personnes et aux territoires
- Bac techno ST2S Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Les poursuites d'études

Le BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social a pour objectif l'insertion professionnelle, mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle ou en licence du champ sanitaire et social.

Exemple(s) de formation(s) possible(s)

Licence pro mention intervention sociale : accompagnement social
Licence pro gestion des entreprises et de l'économie sociale et solidaire.



Le titulaire du BTS SP3S exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne...

Interlocuteur privilégié de l'usager, il analyse ses besoins, lui propose des prestations et des services appropriés, et assure la gestion de son dossier.

Qu'il intervienne en tant que gestionnaire conseil, assistant médical ou conseiller d'action sociale, il joue un rôle clef dans la bonne marche de la structure qui l'emploie en participant à la gestion administrative et comptable, à la démarche qualité et à l'animation d'équipe. Il travaille en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

Emplois

- Gestionnaire-conseil dans les organismes de protection sociale
- Responsable de secteur services d'aide à domicile
- Coordonnateur d'activités sociales
- Assistant aux délégués à la tutelle
- Assistant médical dans les centres de lutte contre le cancer
-





PROJET SCIENCES ET HUMANISME

Alors que l'Université de Corse élargit le champ disciplinaire de la santé, grâce à d'éminents praticiens et scientifiques corses, et qu'il est question de la création d'un CHU à l'horizon 2030, afin d'améliorer l'accès et l'égalité aux soins, ainsi que de développer l'enseignement et la recherche conformément aux besoins du territoire, le Lycée Fesch souhaite accompagner cette démarche en préparant ses élèves aux grands enjeux de la Corse, en terme d'orientation, de formation et d'emploi.

Il s'agit donc pour l'Etablissement de proposer une **approche plus expérimentale des Mathématiques**, afin de les sortir d'une forme sélective et élitiste, en leur donnant un cadre humaniste moins abstrait et en les rattachant à leur histoire, ainsi qu'à d'autres disciplines, comme la Physique, la Biologie et les Sciences et Vie de la Terre, l'Economie et les Sciences informatiques, la Philosophie et le Grec, sans oublier la poésie et la musique...

Considérant que "les mathématiques font partie de la littérature", parce qu'elles sont d'abord des textes et des récits qui s'inscrivent dans une histoire, une logique et une progression marquant le chemin, voire le voyage vers la connaissance, le projet consiste en premier lieu à changer le regard des enseignants et des élèves, pour dépasser le champ de la formule et du résultat, tout en s'inspirant de la tradition scientifique européenne qui valorisait les études dites classiques.

D'autre part, si la fonction principale des mathématiques au lycée consiste à apprendre le maniement des concepts de façon rigoureuse, ainsi que la démonstration et le développement d'une argumentation sérieuse visant la construction d'une pensée qui se projette, son implication dépasse aussi l'observation et l'analyse, pour intéresser la formation du citoyen dans sa contribution à la démocratie, pour laquelle le penser et le débattre sont des fondamentaux.

Enfin, "la mathématique" s'étant d'abord constituée comme science de l'homme dans son rapport à l'univers, elle est à la fois un langage symbolique et un outil au service de l'expérience qui accompagnent les progrès de la connaissance et des pratiques dans tous les domaines de la vie. En l'occurrence, dans celui de la santé, les mathématiques sont utiles pour concevoir des expériences biologiques, analyser des données chiffrées et interpréter des résultats, mais aussi tester des hypothèses et adapter des protocoles de soins.

En situant le futur médecin dans cette posture de chercheur et pas seulement de spécialiste ou de technicien, on peut donc concevoir une pré-formation innovante pour de futurs étudiants en médecine, afin de les préparer à la modélisation des mathématiques.

Le Lycée Fesch propose donc une programmation de stages hippocampes et un cycle de conférences, ainsi que la mise en place, d'une formation adaptée destinée aux élèves de 1ère et de terminale, afin de construire des outils complémentaires pour le Pass Médecine, en changeant les méthodes éducatives, en rendant les mathématiques plus concrètes et en transmettant une véritable culture mathématique, scientifique et humaniste.

Projet PréCoMedFesch – année scolaire 2023/2024

Dans la continuité du projet de l'année dernière « Sciences et Humanisme », et toujours à partir des travaux du Professeur Chercheur Dominique BARBOLOSI, les élèves de 1^{ère} et de Terminale vont appréhender les **Mathématiques combinées à la Physique et aux SVT, dans leurs rapports à la Médecine**, afin de comprendre et de connaître l'application des outils scientifiques nécessaires aux études de santé.

Sur la base de 3 axes,

- Travail en atelier et en TD le mercredi et pendant le temps scolaire,
- Participation à des stages de recherche et à des cycles de conférences,
- Déplacements à la faculté et dans des unités de recherche,

les élèves seront préparés aux exigences du cursus des études médicales et aux pratiques professionnelles de la médecine moderne personnalisée.

La modélisation mathématique appliquée à la médecine et notamment au cancer demeurera une approche, une méthode et une référence pour dynamiser le projet.

Cette formation complémentaire a vocation à être labellisée comme préparatoire aux études de médecine, via la première année.

Elle a pour devise : "Science et Conscience"

pour sigle : PCMFesch

pour appellation : PréCoMedFesch



Lycée Fesch

CITE SCOLAIRE



5 COURS GRANDVAL
20000 AJACCIO

+33 4 95 51 60 80
ce-6200001g@ac-corse.fr